



Conseil économique et social

Distr. générale
15 mai 2020
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Session annuelle de 2020

29 juin–2 juillet 2020

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport annuel sur l'application du Plan d'action 2018–2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes

Résumé

Le Plan d'action 2018–2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes constitue la feuille de route adoptée par l'organisation pour promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre de ses activités, conformément au Plan stratégique 2018–2021. Deuxième rapport annuel sur la mise en œuvre de ce Plan d'action pour l'égalité des sexes, le présent document fait le point sur les progrès accomplis au regard des priorités du Plan d'action, des indicateurs et des critères de performance.

* EICEF/2020/6.

Note : La version française du présent document a été établie dans son intégralité par l'UNICEF.



I. Aperçu général

1. Le Plan d'action 2018-2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes précise la manière dont le Fonds va promouvoir l'égalité des sexes dans le cadre de ses activités, conformément au Plan stratégique 2018–2021 et au processus de réforme des Nations Unies, avec en ligne de mire la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Ces deux dernières années, l'UNICEF a obtenu des résultats importants pour les femmes et les filles, notamment dans des domaines tels que les soins maternels de qualité, la lutte contre la violence liée au genre dans les situations d'urgence, et l'accès à une hygiène et à une santé menstruelles dans la dignité. Les efforts croissants visant à promouvoir les initiatives de protection sociale tenant compte des questions de genre illustrent également ces progrès. Le renforcement des partenariats nationaux et mondiaux – y compris par l'intermédiaire des programmes communs des Nations Unies –, le recours croissant aux approches multisectorielles et l'utilisation stratégique de l'innovation en vue d'accélérer les résultats ont contribué pour beaucoup à ces succès. Des progrès ont également été enregistrés en matière de réduction du nombre de mariages d'enfants et de mutilations génitales féminines (MGF), d'accélération de la vaccination contre le virus du papillome humain (VPH) et d'autonomisation des adolescentes grâce à l'acquisition de compétences. L'UNICEF a en outre pris soin de rendre ses stratégies et ses systèmes institutionnels plus soucieux de l'égalité des genres, et, fin 2019, satisfaisait à 82 % des critères du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes.

3. À la suite de l'examen à mi-parcours du Plan stratégique 2018–2021 de l'UNICEF qui souligne les principaux domaines appelant une action « accélérée » et renouvelée, l'UNICEF intensifiera ses investissements dans la santé des femmes et des filles. Ces investissements viseront en particulier à réduire les infections au VIH chez les adolescentes et les taux de mortalité maternelle, notamment en comblant les lacunes en matière de soins maternels, comme l'absence de services de soins périnataux, qui touche, d'après les estimations, 40 % des femmes à l'échelle mondiale. L'UNICEF ciblera plus résolument les obstacles sous-tendant ces lacunes, notamment en soutenant le personnel de santé communautaire (composé en majorité de femmes), qui joue un rôle crucial dans la prestation de services de santé aux femmes et aux enfants. La lutte contre la violence liée au genre dans différents contextes représente un autre domaine nécessitant une action accélérée. De même, s'agissant des interventions humanitaires, où l'intégration de l'égalité des genres a été limitée, l'UNICEF privilégiera les normes claires et l'analyse axée sur des éléments de preuve de cette question dans l'ensemble de ses programmes. Enfin, l'UNICEF continuera de renforcer ses capacités internes en matière d'égalité des genres, ainsi que la production et l'utilisation de données et de preuves concernant les questions de genre, notamment au niveau national, afin d'améliorer ses programmes.

4. Une évaluation indépendante menée en 2019 a porté sur la mise en œuvre et les résultats des Plans d'action pour l'égalité des sexes au cours des périodes 2014–2017 et 2018–2021. Cette évaluation a relevé les progrès significatifs accomplis par l'UNICEF dans l'obtention de résultats. Elle a néanmoins également constaté que des améliorations sont encore nécessaires, en particulier pour garantir que les engagements en faveur de l'égalité des genres vont de pair avec une redevabilité et une appropriation étendues au sein de l'organisation. L'évaluation recommande en outre d'investir davantage dans les programmes liés à l'égalité des genres porteurs de transformations, y compris en situation de crise humanitaire. Les recommandations de l'évaluation étayeront et renforceront le Plan d'action pour l'égalité des sexes au cours des deux prochaines années, les actions découlant de l'examen à mi-parcours

du Plan stratégique 2018–2021, et la planification de la prochaine version de la stratégie de l'UNICEF en matière d'égalité des genres.

II. Introduction

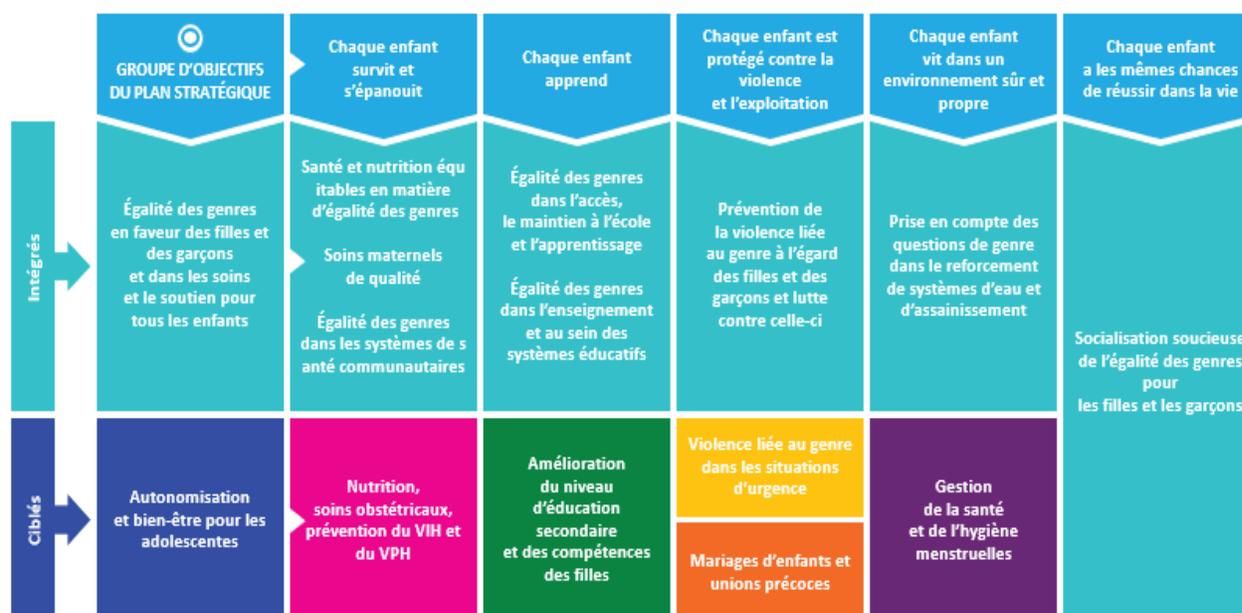
5. Le Plan d'action 2018–2021 de l'UNICEF pour l'égalité des sexes définit les engagements du Fonds en matière de promotion de l'égalité des genres dans les programmes et sur le lieu de travail. Le présent rapport souligne les tendances émergentes, les enjeux et les progrès accomplis au cours des deux premières années de la mise en œuvre du Plan, et met en avant les interventions programmatiques effectuées en 2019. Il fait également état des conclusions découlant de l'examen à mi-parcours des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique 2018–2021.

III. Résultats programmatiques

6. Le cadre programmatique du Plan d'action pour l'égalité des sexes adopte une double approche de la programmation en faveur de l'égalité des genres : a) l'intégration des résultats relatifs à l'égalité des genres dans les groupes d'objectifs du Plan stratégique de l'UNICEF et b) les cinq priorités ciblées en relation avec l'autonomisation des adolescentes.

Figure I

Résultats en matière d'égalité des genres dans les groupes d'objectifs du Plan stratégique 2018–2021 de l'UNICEF



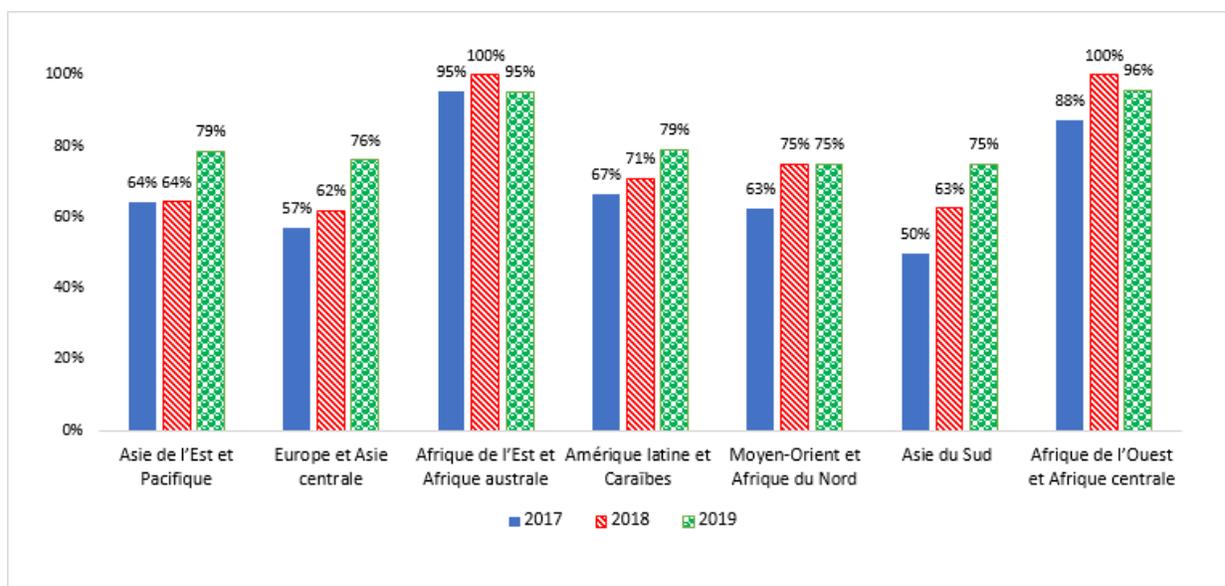
7. Cette approche s'appuie sur l'engagement de l'UNICEF en faveur de l'innovation, un principe transversal du Plan d'action pour l'égalité des sexes, et sur la nécessité d'intégrer l'égalité des genres dans l'ensemble des contextes humanitaires et de développement.

A. Résultats intégrés en matière d'égalité des genres

8. En 2019, 107 bureaux de pays de l'UNICEF sur 128 avaient intégré au moins un résultat en matière d'égalité des genres dans leur programmation – soit 15 bureaux de pays de plus que la base de référence, un chiffre sans précédent.

Figure II

Bureaux de pays de l'UNICEF qui ont inclus une priorité intégrée en matière d'égalité des genres définie dans le Plan d'action pour l'égalité des sexes dans leur descriptif de programme de pays (2017–2019)



1. Des soins maternels de qualité et respectueux

9. L'UNICEF continue d'accorder une attention prioritaire à la prise en charge des mères et à la qualité des soins périnataux conformes aux critères de qualité, d'équité et de dignité de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)¹. En 2019, huit nouveaux pays (ils étaient 23 en 2018) mettaient en œuvre, avec le soutien de l'UNICEF, des plans visant à accroître la qualité des soins maternels et néonataux primaires. Ce chiffre est dix fois supérieur à la base de référence. Des améliorations ayant également été relevées pour d'autres indicateurs, l'UNICEF est en bonne voie pour atteindre ou dépasser les objectifs fixés à l'horizon 2021. Le pourcentage de femmes enceintes bénéficiant d'au moins quatre visites médicales prénatales est passé de 57 % en 2018 à 60 % en 2019, l'objectif global étant d'atteindre 65 % d'ici à 2021. La proportion de mères ayant reçu des soins postnatals a atteint 60 % (la base de référence était fixée à 48 %), dépassant l'objectif fixé à l'horizon 2021. En 2018 et en 2019, dans 52 pays affichant une mortalité maternelle élevée, 55 millions de naissances vivantes ont été recensées dans des centres de santé bénéficiant de l'appui de l'UNICEF – ce qui représente 27,4 millions de naissances vivantes sur la seule année 2019. Soixante-seize pour cent des naissances vivantes ont été assistées par des professionnel(le)s de santé qualifié(e)s, et l'UNICEF est en passe d'atteindre l'objectif de soixante-dix-sept pour cent fixé à l'horizon 2021.

10. En 2019, l'UNICEF a continué de soutenir le renforcement des systèmes de santé en améliorant les installations et en portant une attention accrue aux soins

¹ Organisation mondiale de la Santé, *Quality, Equity, Dignity: Improving quality of care to achieve ambitious SDG targets to end preventable maternal, newborn and child deaths*, 2017.

maternels respectueux. Au Bangladesh, au Ghana, au Kenya, au Malawi et en République-Unie de Tanzanie, des mécanismes, entre autres, de dénonciation des abus ont été mis en place pour améliorer les soins axés sur les droits dans les établissements de santé et ont entraîné une réduction de toutes les formes de maltraitance. En Afghanistan, le déploiement de cliniques mobiles a contribué à élargir la couverture des services de santé, et plus de 1,4 million de femmes et d'enfants vulnérables vivant dans des régions isolées ont pu accéder aux soins périnataux, à la vaccination et à la prise en charge médicale des maladies néonatales et infantiles.

11. Pour compléter ces efforts, les programmes de santé de l'UNICEF investissent de plus en plus dans les soins et l'appui fournis aux parents et aux personnes qui s'occupent d'enfants afin de promouvoir le développement de la petite enfance. Au Mali et en Sierra Leone, l'UNICEF a déployé, en 2019, des programmes pilotes visant à renforcer les compétences des agents de santé communautaires pour répondre aux besoins spécifiques des mères, y compris les adolescentes enceintes et les adolescents qui sont parents.

2. Égalité des filles et des garçons en matière de santé et de nutrition

12. Fin 2019, 67 pays (contre 50 en 2018) s'étaient dotés de plans nationaux multisectoriels tenant compte des questions de genre pour atteindre les objectifs en matière de santé des adolescents, dépassant l'objectif de 45 pays à l'horizon 2021 (la base de référence étant fixée à 25 pays). À Madagascar, l'UNICEF a soutenu l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de santé communautaires destinés aux adolescentes et aux adolescents, fournissant des informations sur la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction à 20 400 d'entre eux. Au Lesotho, l'initiative « Let Youth Lead » a contribué à renforcer les connaissances des adolescents en matière de santé sexuelle et reproductive (passant de 30 à 72 %).

13. Soixante-huit pays, soit huit de plus que l'objectif fixé pour 2019, ont intégré des conseils nutritionnels dans leurs programmes de soins obstétricaux, contre 57 en 2018. Plus d'un tiers (36,6 %) des femmes enceintes bénéficiant de programmes soutenus par l'UNICEF ont reçu des suppléments en acide folique et en fer pour prévenir l'anémie, dépassant le seuil de référence pour 2019 (35 %). Ainsi, au Bangladesh, en 2019, 3,7 millions de femmes enceintes et allaitantes ont reçu des suppléments (contre 2,7 millions en 2018). Dans les situations de crise humanitaire, l'UNICEF a accordé une attention prioritaire aux femmes et aux enfants difficiles à atteindre. À titre d'exemple, en République arabe syrienne, l'UNICEF s'est appuyé sur la mobilisation sociale pour diffuser auprès de plus de 385 000 personnes s'occupant d'enfants des messages sur l'alimentation complémentaire et la promotion de la diversité du régime alimentaire, avec pour résultat le dépistage de la malnutrition chez 1,3 million de femmes et d'enfants et la fourniture de traitements vitaux à 5 116 enfants âgés de moins de cinq ans (dont 55 % de filles) souffrant de malnutrition sévère aiguë.

14. Les progrès en matière de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ont stagné, en partie en raison de la diminution des ressources à l'échelle mondiale. En 2019, quelque 989 500 femmes enceintes vivant avec le VIH ont reçu un traitement antirétroviral afin de réduire le risque de transmission du virus de la mère à l'enfant dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, contre 988 900 en 2018. L'UNICEF et ses partenaires doivent intensifier de manière significative les interventions qui ont fait leurs preuves. En Eswatini, par exemple, le taux de transmission à 18 mois a reculé, passant de 7,8 % en 2018 à 4,8 % en 2019, soit mieux que les critères mondiaux d'élimination (moins de 5 %).

3. Égalité des genres dans les systèmes de santé et au sein des effectifs

15. La professionnalisation des agents de santé communautaires – dont la majorité sont des femmes – fait figure de résultat prioritaire dans le cadre du Plan d'action pour l'égalité des sexes. Cela permettra de garantir non seulement la reconnaissance officielle du travail précieux fourni par les effectifs de première ligne, mais également leur rémunération et formation adéquates et la sécurité de l'emploi. Fin 2019, le système de santé de 25 pays fortement touchés par les maladies infantiles comptait du personnel de première ligne (la base de référence étant fixée à 8).

16. L'UNICEF a soutenu le renforcement des compétences des agents de santé communautaires. Dans les 25 pays fortement touchés ayant communiqué des informations entre 2016 et 2019, un total de 190 315 travailleurs (35 840 en 2019 et 60 376 en 2018) ont renforcé leurs compétences en matière de prise en charge intégrée, dépassant l'objectif (cumulé) de 160 000 fixé par l'UNICEF pour 2021. Dans les situations de crise humanitaire, où les systèmes de santé sont extrêmement fragiles, il est fréquent que les agents de santé communautaires soient le seul point d'accès aux services de santé de base ou d'urgence pour la population. En Somalie et au Yémen, l'UNICEF a renforcé les capacités de plus de 1 500 travailleurs qui fournissent des services de nutrition et des informations cruciales sur la santé aux communautés locales, et assurent des aiguillages en temps voulu vers les services de prise en charge du paludisme, de la tuberculose, du VIH et les services de conseils sur la lutte contre la violence liée au genre. Environ 75 % de ces agents de santé sont des femmes et la plupart ont déclaré avoir gagné en estime de soi et en professionnalisme à l'issue de la formation.

17. Les femmes agents de santé communautaires jouent un rôle crucial dans la vaccination à l'échelle mondiale. À titre d'exemple, les femmes représentent 87 % des agents de vaccination recrutés pour lutter contre la poliomyélite au Nigéria, et 63 % au Pakistan. L'UNICEF et ses partenaires, dont Gavi, l'Alliance du Vaccin, et l'OMS, œuvrent à mettre au point des outils pour aider les pays à identifier les obstacles liés au genre qui entravent le recrutement de femmes aux postes d'agents de santé communautaires. L'UNICEF et les autres partenaires de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite adaptent les approches locales tenant compte des questions de genre en vue d'accroître la participation des femmes aux interventions de lutte contre la poliomyélite, tout en assurant le suivi de la performance des pays en matière de recrutement des femmes à cet égard.

4. Égalité des filles et des garçons en matière d'éducation

18. Ces vingt dernières années, les disparités entre les genres au regard du nombre d'enfants déscolarisés à l'échelle mondiale ont considérablement diminué, mais l'on constate de grandes variations régionales et un ralentissement des progrès. Les filles achevant l'enseignement primaire sont plus nombreuses que jamais, mais le nombre de filles déscolarisées dépasse de 5,5 millions le nombre de garçons déscolarisés².

19. L'UNICEF et ses partenaires poursuivent leurs investissements substantiels pour améliorer l'accès à l'éducation, le maintien à l'école et les possibilités d'apprentissages pour les filles et les garçons. En 2019, plus de 17 millions d'enfants déscolarisés ont bénéficié de programmes d'éducation préscolaire, primaire ou secondaire recevant l'appui de l'UNICEF, contre près de 12 millions en 2018. Dans les situations de crise humanitaire, ces programmes ont atteint 7,4 millions d'enfants déscolarisés en 2019, contre 6,9 millions en 2018. Dans l'ensemble, 8,4 millions de

² UNICEF, ONU Femmes et Plan International, *A New Era for Girls – Taking stock of 25 years of progress*, New York, 2020, disponible à l'adresse suivante : <www.unicef.org/reports/new-era-for-girls-2020>.

filles ont suivi ces programmes en 2019, alors qu'elles étaient quelque 5 millions en 2018.

20. En 2019, 49 % des pays recevant l'aide de l'UNICEF (soit 11 % de plus qu'en 2018) disposaient de mécanismes efficaces pour prévenir et combattre la violence liée au genre en milieu scolaire, qui constitue un obstacle majeur à l'accès à l'éducation et à l'apprentissage des enfants. Au Népal, le projet « Zero Tolerance » s'est appuyé sur une approche multiple à différents niveaux pour doter près de 65 000 élèves (dont 34 600 filles) de compétences pratiques et pour former 5 000 membres du personnel scolaire aux interventions de lutte contre la violence et à la dénonciation des actes de violence. Des enquêtes ont révélé que le pourcentage d'élèves qui considèrent que la violence est inacceptable est passé de 36,5 à 70,3 %, tandis que le nombre d'élèves qui sont intervenus pour aider un(e) ami(e)/camarade de classe victime d'actes de violence a augmenté de plus d'un tiers.

5. Égalité des genres dans l'enseignement et au sein des systèmes éducatifs

21. Le soutien de l'UNICEF a permis de renforcer les dispositifs tenant compte des questions de genre dans les systèmes d'enseignement et d'apprentissage de plusieurs pays. En 2019, 45 pays (soit 25 % de plus que la base de référence) comptaient des systèmes éducatifs tenant compte des questions de genre. En outre, 37 pays dotés de programmes financés par l'UNICEF comptaient des systèmes d'enseignement et d'apprentissage tenant compte des questions de genre qui intégraient les principes de l'égalité des genres dans les programmes éducatifs, la formation et les activités d'évaluation. Cela représente 40 % des pays ayant communiqué des informations, contre 31 % en 2018 et 18 % en 2017.

22. Au Kirghizistan, l'appui de l'UNICEF a contribué à intégrer la lutte contre la discrimination et la prise en considération des questions de genre à l'échelle du système éducatif, de sorte que tous les nouveaux manuels scolaires du primaire et du secondaire ont supprimé les stéréotypes de genre et promeuvent des normes positives en la matière. De même, au Bangladesh, l'UNICEF a prêté un soutien à ses partenaires nationaux pour mettre au point le premier programme scolaire dispensant un enseignement spécifique sur le thème de l'égalité des genres.

23. En 2019, plus de quatre millions d'enfants (dont 2,3 millions de filles) ont participé à des programmes de renforcement des compétences, contre deux millions en 2018. Dans les situations de crise humanitaire, depuis 2017, près de 7,4 millions d'enfants ont bénéficié de ce type de programmes. Au Myanmar, l'UNICEF a soutenu le programme « Learning Together », qui promeut un environnement inclusif et œuvre à l'amélioration des résultats en matière d'éducation sous l'angle de l'égalité des genres.

24. Les informations sur la santé sexuelle et reproductive sont de plus en plus intégrées dans les programmes scolaires portant sur les compétences pratiques afin de contrecarrer les normes et stéréotypes de genre néfastes. Au Viet Nam, le Gouvernement, épaulé par l'UNICEF et ses principaux partenaires des Nations Unies, est à l'origine de l'intégration d'une éducation sexuelle complète dans le programme scolaire national nouvellement approuvé. Le Cambodge, la Malaisie et le Myanmar l'ont incorporée au volet sur les compétences pratiques de leur programmation scolaire.

25. Dans l'ensemble, en dépit d'avancées prometteuses, les progrès relatifs à l'égalité des genres dans l'éducation demeurent inégaux, notamment en ce qui concerne les résultats d'apprentissage, pour lesquels les objectifs de développement durable semblent hors d'atteinte. L'examen à mi-parcours de l'UNICEF a identifié la « crise de l'apprentissage » comme un domaine clé qui requiert une accélération des activités, en particulier en faveur des filles marginalisées ; le Fonds intensifiera ses

investissements afin de relever les obstacles systémiques à l'apprentissage et de s'attaquer plus spécifiquement aux problèmes interdépendants auxquels les filles font face et aux normes sociales rigides qui les sous-tendent.

6. Lutter contre la violence liée au genre à l'égard des filles, des garçons et des femmes

26. La programmation de l'UNICEF visant à lutter contre la violence liée au genre, y compris dans les situations de crise humanitaire, a fortement gagné en ampleur en 2019. Ainsi, l'initiative « Safe to Learn » cible la violence en milieu scolaire en accordant une attention particulière aux questions de genre. Dans le cadre de l'initiative « Spotlight », qui effectue des investissements ciblés à grande échelle pour prévenir et combattre la violence liée au genre, l'UNICEF a lancé, en 2019, la mise en œuvre du projet dans 13 programmes de pays en Afrique et en Amérique latine. À titre d'exemple, en Ouganda, l'engagement communautaire a permis d'atteindre au moins 15 000 parents et personnes s'occupant d'enfants dans le but de prévenir la violence sexuelle et liée au genre et les actes de violence contre les enfants, en promouvant les pratiques parentales non violentes et en contrant les normes de genre néfastes.

27. L'UNICEF a redoublé d'efforts pour intensifier la prévention de la violence et les interventions en faveur des enfants victimes d'actes de violence dans 141 pays en 2019, contre 134 en 2018. Plus de 2,7 millions d'enfants ayant subi des actes de violence ont eu accès à des services de santé, d'action sociale, de justice et d'application de la loi grâce au soutien de l'UNICEF (contre 2,3 millions en 2018). Les taux de communication d'informations à ce titre restent néanmoins très bas partout dans le monde. Des programmes prometteurs de formation des professionnels des services sociaux, de la santé et de la justice sont en place au Ghana, en Namibie, au Népal, aux Philippines et en Turquie. Au Népal, l'UNICEF a formé 350 agents de l'application de la loi et de la justice afin qu'ils abordent la gestion des cas, l'assistance aux victimes et la protection des témoins avec des approches adaptées aux enfants et tenant compte des questions de genre. Cette initiative a entraîné une augmentation de près de 50 % des dénonciations de viol, de mariage d'enfants et de violence familiale entre 2018 et 2019.

28. En 2019, l'évaluation du Programme commun pour l'élimination des mutilations génitales féminines (MGF) du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) et de l'UNICEF a renforcé le potentiel des actions concertées pour accélérer les progrès. L'UNICEF et ses partenaires ont contribué au renforcement des cadres juridiques nationaux, à l'amélioration de la coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance, et au renforcement de la sensibilisation aux risques sanitaires associés aux MGF, et ont fait évoluer le discours sur les MGF dans les 21 pays où des programmes de lutte contre les MGF sont en place (dont 17 participent au Programme commun). Le nombre de filles et de femmes ayant bénéficié de services de santé est estimé à 135 000 ; plus de 23 400 ont eu accès à des services sociaux et juridiques en rapport avec les MGF. Par ailleurs, quelque 8,5 millions de personnes ont participé à des plateformes, soutenues par l'UNICEF, d'éducation, de dialogue communautaire et de mobilisation sociale pour promouvoir l'éradication des MGF, contre 6,8 millions en 2018. En 2017, 61 % des femmes et 57 % des hommes étaient favorables à l'élimination des MGF ; en 2019, ils étaient respectivement 65 % et 62 %.

7. Prise en compte des questions de genre dans le renforcement de systèmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène

29. Dans les situations d'urgence comme dans les contextes de développement, l'UNICEF continue de privilégier le renforcement des systèmes d'eau,

d'assainissement et d'hygiène (EAH) respectueux de l'égalité des genres, accordant un rôle central aux femmes et aux filles dans les processus décisionnels à cet égard, et la promotion des normes sociales positives en matière d'égalité des genres. Des améliorations ont été relevées s'agissant de la ventilation des données par genre. En 2019, 87 % des données relatives à l'eau et à l'assainissement (dans les contextes de développement) étaient ventilées par genre, en forte hausse par rapport aux 28 % enregistrés en 2018.

30. Dans le cadre des programmes soutenus par l'UNICEF, en 2019, près de 18,3 millions de personnes supplémentaires (8,3 millions de femmes et de filles dans les 47 pays qui communiquent des données ventilées par genre) ont eu accès à un service d'approvisionnement en eau potable salubre, portant le total depuis 2017 à 37 millions de personnes. Près de 15,5 millions de personnes supplémentaires (7,6 millions de femmes et de filles dans les 62 pays qui communiquent des données) ont eu accès à des services d'assainissement de base, contre 10,8 millions en 2018. Dans les situations de crise humanitaire, l'UNICEF a fourni un accès à de l'eau salubre à 39,1 millions de personnes dans 64 pays (100 % de la population ciblée ; 19,6 millions de femmes), et des installations d'assainissement à 9,3 millions de personnes dans 50 pays.

31. L'UNICEF promeut la participation constructive des femmes et des filles aux comités communautaires de gestion de l'eau, notamment aux postes de direction, entre autres, en Érythrée, au Myanmar, en Somalie et au Soudan du Sud. Des initiatives encouragent également la participation des femmes aux programmes de formation. À titre d'exemple, au Yémen, 48 % des personnes ayant suivi des formations pour travailler au sein des autorités sectorielles de l'eau et dans les services gouvernementaux sont des femmes. En Inde, l'UNICEF a apporté son concours à des groupes d'entraide féminine afin de promouvoir de nouveaux modèles de crédit, et 15 000 femmes ont ainsi pu accéder à des prêts abordables en rapport avec le secteur EAH.

32. Entre 2017 et 2019, l'UNICEF a fourni un appui à l'amélioration des programmes et des installations EAH non mixtes dans 13 000 écoles de 63 pays. Ainsi, la modernisation de 200 établissements scolaires en Papouasie-Nouvelle-Guinée a permis de mettre à la disposition de plus de 40 000 élèves des installations EAH non mixtes, accessibles, inclusives et adaptées à leur âge, y compris des salles réservées à la santé et à l'hygiène menstruelles, ainsi que des incinérateurs pour l'élimination des déchets sanitaires.

8. Socialisation soucieuse de l'égalité des genres pour les filles et les garçons

33. Les interventions programmatiques promouvant la socialisation soucieuse de l'égalité des genres et les normes de genre positives sont incluses dans 120 programmes de pays de l'UNICEF couvrant l'ensemble des régions. Elles sont notamment axées sur les programmes scolaires tenant compte des questions de genre, la parentalité positive et les interventions multisectorielles ciblant les normes de genre associées à des pratiques néfastes. En 2019, 30 programmes de pays ont fait de la socialisation soucieuse de l'égalité des genres un résultat prioritaire dans ce domaine, contre 25 en 2018 et 22 en 2017. De plus, neuf pays supplémentaires (ils étaient 36 en 2018) ont fait état de la mise en place de programmes à grande échelle pour lutter contre les rôles et les pratiques discriminatoires fondés sur le genre chez les enfants. La mise en œuvre de ces programmes se heurte cependant à des problèmes, comme l'absence de données et de méthodes d'évaluation pour observer l'évolution des normes au fil du temps, ainsi qu'à un financement insuffisant. Pour y remédier, l'UNICEF réalise des investissements pour renforcer la production de données relatives à ces questions et leur analyse, et pour mobiliser davantage de ressources.

34. En 2019, le Fonds thématique mondial en faveur de l'égalité des genres, soutenu par les Gouvernements du Canada et du Luxembourg, a joué un rôle de premier plan dans l'accélération des activités axées sur la socialisation soucieuse de l'égalité des genres avec pour objectif d'élaborer des modèles programmatiques de qualité, viables et pouvant être déployés à grande échelle. Des fonds thématiques ont été octroyés à huit pays (l'Arménie, l'Égypte, le Ghana, le Népal, la République dominicaine, la République-Unie de Tanzanie, le Viet Nam, ainsi que le Kosovo³) et à trois régions (l'Asie de l'Est et le Pacifique, l'Europe et l'Asie centrale, et l'Amérique latine et les Caraïbes) pour piloter, mettre à l'essai et accélérer les interventions.

35. Plusieurs stratégies ont été mises en place pour lutter contre les normes de genre néfastes, dont les activités de divertissement éducatif, les pratiques parentales tenant compte des questions de genre et les cadres juridiques concernant une meilleure répartition de l'éducation des enfants. L'Inde a élaboré, avec l'appui de l'UNICEF, des lignes directrices respectueuses du principe d'égalité des genres destinées à la chaîne de télévision publique nationale et gratuite, dont le public représente 99 % de la population. Le plaidoyer en faveur de politiques favorables aux familles, mené avec l'appui de l'UNICEF, est à l'origine de l'allongement légal du congé de maternité rémunéré aux Philippines et à l'allongement légal du congé de paternité rémunéré en République dominicaine. En Argentine, 120 entreprises ont rejoint une initiative d'action entrepreneuriale créée par l'UNICEF afin de promouvoir les politiques favorables aux familles tant au sein des entreprises que parmi leurs clients et leurs fournisseurs. Ces politiques portent, entre autres, sur l'amélioration du congé parental, les espaces d'allaitement, les possibilités de télétravail et les programmes en faveur de la diversité.

36. En 2019, l'UNICEF a lancé le Cadre pour le Programme mondial de protection sociale qui a pour axe le potentiel de transformation des programmes de protection sociale inclusifs et tenant compte des questions de genre, y compris pour faire évoluer les normes de genre néfastes. Les transferts en espèces et en nature peuvent accroître de manière significative l'accès des personnes les plus pauvres à des services tels que la santé et l'éducation. En 2019, d'après les données ventilées par genre communiquées par 36 pays, 13,9 millions de filles et 10,9 millions de garçons ont bénéficié des programmes de transferts en espèces soutenus par l'UNICEF. Au Rwanda, l'UNICEF a appuyé le déploiement à grande échelle d'un dispositif de protection sociale dans les infrastructures publiques afin que les ménages extrêmement vulnérables puissent accéder à un plus grand nombre d'emplois à plus long terme, à proximité de leur domicile et avec des horaires flexibles. En 2019, le programme a atteint près de 30 000 ménages, dont 67 % sont dirigés par des femmes.

B. Priorités ciblées concernant l'autonomisation des adolescentes

37. Les cinq priorités ciblées du Plan d'action pour l'égalité des sexes de l'UNICEF mettent en avant les approches intersectorielles centrées sur les problèmes interdépendants auxquels se heurtent les adolescentes, en particulier celles qui sont défavorisées. Les cadres mondiaux et les partenariats solides ont permis d'obtenir des résultats importants dans les domaines du mariage d'enfants, du VIH et, de plus en plus, de la violence liée au genre et de la santé et de l'hygiène menstruelles.

38. En 2019, 90 programmes de pays de l'UNICEF incluaient des résultats dans une ou plusieurs des priorités ciblées en matière d'égalité des genres, une progression par rapport aux 84 programmes de pays relevés en 2018 et à la base de référence fixée à

³Toutes les références au Kosovo mentionnées dans le présent document s'entendent dans le cadre de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité des Nations Unies.

73. Les interventions centrées sur la santé et l'hygiène menstruelles, la vaccination contre le VPH et la violence liée au genre ont également contribué à des avancées en 2019.

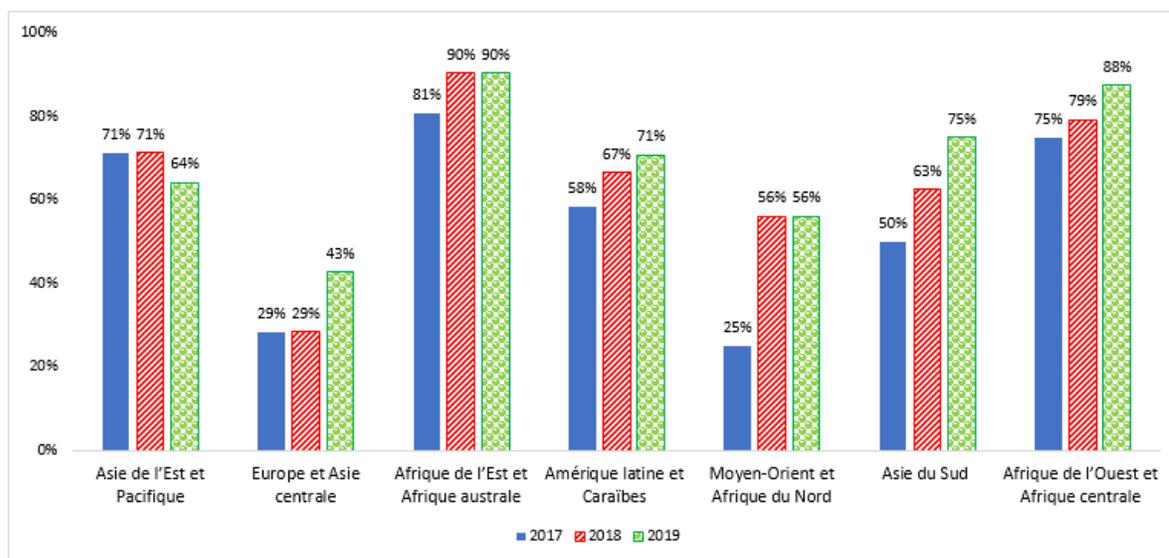
1. Nutrition des filles, soins obstétricaux et prévention du VIH et du VPH

39. Depuis 2018, la programmation tenant compte des questions de genre s'est étoffée davantage s'agissant de la prévention des grossesses précoces et de la fourniture de soins aux adolescentes enceintes, de la vaccination contre le VPH, et de la promotion de la santé des adolescents dans le respect de l'égalité des genres, dont la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction. Dans le domaine de la nutrition, les résultats sont largement centrés sur la prévention de l'anémie, tandis que des activités ciblant la diversité du régime alimentaire et l'acceptation du corps font leur apparition.

40. En 2019, 60 millions d'adolescentes et d'adolescents ont bénéficié de services visant à prévenir l'anémie et d'autres formes de malnutrition. Au Ghana, l'appui fourni par l'UNICEF aux systèmes de santé et d'éducation a permis de promouvoir de meilleurs régimes alimentaires et des pratiques alimentaires saines dans plus de 250 établissements scolaires en 2019 ; par ailleurs, le lancement de programmes nationaux de distribution de suppléments en acide folique et en fer aux adolescentes s'est révélé prometteur en réduisant de 26 % le taux d'anémie chez les filles ciblées. En Afghanistan, après avoir déployé le programme en place dans les centres d'apprentissage accéléré non formels, des suppléments hebdomadaires en acide folique et en fer ont été distribués à près d'un million de filles dans les établissements scolaires.

Figure III

Programmes de pays qui incluent des résultats sur les priorités ciblées concernant les adolescentes (2017–2019)



41. L'UNICEF a continué d'aider 52 pays ayant mis en place le Plan d'action « Chaque nouveau-né » à prodiguer des soins maternels de qualité aux mères adolescentes (âgées de 15 à 19 ans). De ce fait, 74 % des naissances vivantes de mères âgées de 15 à 19 ans ont été assistées par un(e) professionnel(le), la base de référence se situant à 67 %. Les progrès sont plus modestes s'agissant des soins périnataux : le nombre de femmes ayant reçu des soins postnatals n'a augmenté que de 2 % en 2019, tandis que le nombre d'adolescentes ayant bénéficié d'au moins quatre visites prénatales a légèrement reculé, passant de 53 % en 2018 à 52 % en 2019.

42. La mobilisation sociale et l'innovation technologique ont contribué à améliorer les comportements positifs en matière de santé chez les adolescents, notamment s'agissant de la santé et des droits en matière de sexualité et de reproduction. L'application mobile « Shnet », créée par une adolescente kosovare, fournit des informations précises et cruciales sur la santé sexuelle et reproductive, et a été téléchargée par plus de 5 000 adolescents. En Thaïlande, une plateforme de santé en ligne recevant l'appui de l'UNICEF a enregistré une augmentation exponentielle du nombre de ses utilisateurs – passant de 150 000 en 2017 à 1,8 million en 2019 – qui ont recherché des informations sur la santé reproductive des adolescents.

43. Les efforts mondiaux visant à améliorer l'accès au vaccin contre le VPH et à étendre la couverture vaccinale chez les filles portent leurs fruits. En partenariat avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, et l'Initiative mondiale de l'OMS pour l'élimination du VPH et du cancer du col de l'utérus, l'UNICEF a aidé huit pays (la Côte d'Ivoire, la Gambie, les Îles Salomon, le Kenya, le Libéria, le Malawi, l'Ouzbékistan et la Zambie) à déployer à plus grande échelle la vaccination – contre quatre pays en 2018, la cible pour 2019 étant de 12. Dans cinq pays communiquant des informations sur la couverture, près d'un million de filles ont reçu toutes les doses des vaccins.

44. Seuls des progrès modestes sont à relever dans la lutte contre le VIH chez les adolescents, notamment les filles. Un nombre plus élevé de filles sont désormais dépistées et connaissent leur statut – 13,5 millions en 2019 contre 10,6 millions en 2016 – ; si les interventions les ciblent plus que les garçons, elles n'en demeurent pas moins nettement plus vulnérables au VIH. En tant que membre de la coalition mondiale de prévention, l'UNICEF s'attache à remédier aux multiples vulnérabilités des adolescentes et des jeunes femmes par l'intermédiaire, entre autres, des centres de santé, des établissements scolaires et des structures communautaires. Plusieurs pays ont lancé des interventions communautaires dirigées par les pairs, y compris à travers le programme interinstitutions « 2gether 4 SRHR » (ensemble pour la santé et les droits en matière de sexualité et de reproduction), qui lève les obstacles liés au genre associés à la prévention du VIH et aux grossesses non désirées des adolescentes et des jeunes femmes. À titre d'exemple, au Lesotho, au Malawi et au Zimbabwe, l'initiative communautaire « Young Mentor Mothers » reposant sur les interventions par les pairs, forme de jeunes mères qui vivent avec le VIH à accompagner d'autres jeunes mères dans la même situation. Les premiers résultats révèlent une augmentation de l'utilisation des services et des possibilités en matière de stimulation des jeunes enfants et un resserrement des liens entre les centres de santé et les communautés. À titre d'exemple, en 2019, au Malawi, de jeunes mères ont réalisé 2 200 visites à domicile, offrant un accompagnement à 289 adolescentes enceintes et allaitantes vivant avec le VIH.

2. Amélioration du niveau d'éducation secondaire et des compétences des filles

45. L'UNICEF et ses partenaires poursuivent leurs efforts visant à renverser les obstacles empêchant les adolescentes, notamment les plus marginalisées, d'accéder à l'éducation et d'acquérir les compétences dont elles auront besoin à l'avenir au niveau personnel et professionnel. Alors que l'objectif pour 2019 était de 8 %, 23 % des pays (sur 99 pays communiquant des données) dotés de programmes recevant l'appui de l'UNICEF ont mis en œuvre des systèmes qui institutionnalisent l'acquisition de compétences équitables nécessaires pour gagner sa vie, assurer l'autonomisation personnelle, la citoyenneté active et/ou l'employabilité, et ce, pour tous les genres (contre 16 % en 2018).

46. Plus de 4 millions d'adolescents (dont 61 % de filles) dans 113 pays se sont engagés dans des activités d'engagement citoyen ou les ont dirigées dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF en 2019, dépassant la cible de 3,2 millions. Trente-et-un pour cent des bureaux de pays de l'UNICEF ont régulièrement facilité

la participation d'adolescents, y compris d'adolescentes issues de milieux marginalisés, à la planification, à la mise en œuvre, et au suivi et à l'évaluation des programmes, dépassant le jalon de trente pour cent fixé pour 2019.

47. Le nombre de filles en âge de suivre un enseignement secondaire déscolarisées a fortement diminué ces vingt dernières années. Néanmoins, à l'heure actuelle, 97 millions de filles en âge d'être dans le secondaire ne fréquentent pas l'école, et seulement deux sur cinq achèvent le secondaire supérieur⁴. L'UNICEF aide les gouvernements à renforcer la prise en considération de l'égalité des genres dans les systèmes éducatifs en s'attaquant aux goulots d'étranglement qui entravent l'apprentissage des filles. En Éthiopie, où le taux d'abandon scolaire des filles est particulièrement élevé en raison des mariages d'enfants, des grossesses précoces et de la violence liée au genre, le Ministère de l'éducation, avec l'appui de l'UNICEF, institutionnalise les clubs de jeunes, notamment d'adolescentes. D'après les estimations, en 2020, 8,6 millions d'adolescentes devraient bénéficier de ces clubs, qui proposent des programmes d'acquisition de compétences pratiques et fournissent des informations sur les soins de santé et la lutte contre la violence liée au genre.

48. Dans de nombreux pays, les avancées en matière d'éducation pour les filles et les jeunes femmes ne débouchent pas sur l'employabilité, en raison des obstacles entravant les possibilités de renforcement des compétences, dont les normes de genre restrictives. Si le nombre de bureaux de pays de l'UNICEF œuvrant au renforcement des compétences des filles demeure limité, des programmes de qualité ciblant cette question bénéficient du soutien du secteur privé. Ainsi, dans le cadre du partenariat « Génération sans limites », l'UNICEF et ses partenaires interviennent dans 25 pays chefs de file pour établir un pont entre, d'un côté, l'éducation et la formation et, de l'autre, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes, y compris en investissant davantage dans le renforcement des compétences des filles. Parmi les exemples prometteurs, le « Youth Innovation Lab » au Monténégro a été élargi en 2019 avec le soutien de l'UNICEF pour atteindre 40 000 adolescents (dont 65 % de filles), soit 45 % de la population adolescente du pays. Les enseignements tirés du programme éclairent la mise au point d'initiatives similaires en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Maroc et en Serbie. En Afrique du Sud, 78 % des anciennes élèves de l'initiative « TechnoGirls », qui aide les adolescentes marginalisées à acquérir des compétences nécessaires sur le marché de l'emploi, étudient désormais les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) ; leur entrée dans la vie active fait augmenter les revenus annuels des ménages de 5 000 dollars à 36 000 dollars.

3. Violence liée au genre dans les situations d'urgence

49. En 2019, un peu plus de 3,3 millions de femmes, de filles et de garçons en situation d'urgence ont bénéficié, dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, d'actions d'atténuation des risques, et de prévention ou d'intervention visant à lutter contre la violence liée au genre. Ces interventions ont atteint 116 % de la population cible estimée, soit près de trois fois le nombre de filles et de garçons bénéficiaires en 2018. Ces chiffres élevés soulignent l'augmentation des crises humanitaires et leur corollaire, la violence liée au genre sous toutes ses formes.

50. L'UNICEF continue de renforcer ses partenariats et de contribuer de façon pertinente et efficace à la communauté de pratique en matière d'action humanitaire, tout en intensifiant son appui aux pays pour institutionnaliser la prévention et la lutte contre la violence liée au genre, ainsi que l'atténuation des risques à cet égard. L'objectif d'intervenir contre la violence liée au genre dans au moins 50 % des situations d'urgence en lien avec les appels à l'Action humanitaire pour les enfants en 2020 a été dépassé fin 2019. Les mesures visant à lutter contre la violence liée au

⁴ UNICEF, ONU Femmes et Plan International, *A New Era for Girls*.

genre ont finalement été intégrées dans 71 % des appels pour 2020. En outre, l'UNICEF a lancé un Guide opérationnel et un ensemble de ressources visant à étayer la lutte contre la violence liée au genre dans les situations d'urgence, et a codirigé l'élaboration et la publication des Normes minimales interorganisations pour la programmation d'actions de lutte contre la violence basée sur le genre dans les situations d'urgence.

51. En matière de prévention, l'UNICEF a soutenu un ensemble d'activités allant de la sensibilisation, la diffusion d'informations et l'acquisition de compétences pratiques à l'atténuation des risques, comme les audits de sécurité participatifs intersectoriels. À titre d'exemple, en Somalie, le programme multisectoriel « Communities Care », qui s'appuie sur le dialogue communautaire pour contrecarrer les normes sociales étayant le mariage d'enfants, la violence contre les enfants et les femmes, et les MGF, a mobilisé plus de 190 000 personnes. Quelque 1,2 million de personnes ont bénéficié des audits de sécurité, accompagnés de programmes de suivi, menés dans 58 sites en 2019.

52. L'innovation continue d'être une stratégie clé pour intensifier les interventions. Ainsi, une nouvelle initiative de l'UNICEF et du FNUAP à Cox's Bazar, au Bangladesh, soutient la prise en charge des cas à l'aide de la plateforme de partage d'informations Primero/GBVIMS+. La mise à l'essai de la plateforme, qui est assurée par 200 prestataires de services issus de 14 organisations, orientera le déploiement prévu au Liban, en Libye et au Nigéria.

53. La prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles demeure une priorité absolue de l'organisation. L'UNICEF a dirigé l'élaboration du Plan d'accélération de la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les interventions humanitaires au niveau national du Comité permanent interorganisations. Le Plan a pour objectif de renforcer les mesures de prévention dans ce domaine en faisant appel à l'action collective et aux investissements dans l'ensemble des plans d'intervention humanitaire et ciblant les réfugiés. Fin 2019, l'UNICEF intensifiait activement les mesures de prévention dans 32 pays répartis dans six régions où des interventions humanitaires sont menées.

4. Mariages d'enfants et unions précoces

54. En 2019, une évaluation indépendante du Programme mondial FNUAP-UNICEF visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants a révélé son rôle de premier plan au sein du mouvement mondial qui œuvre à mettre fin à cette pratique, entre autres, en promouvant des systèmes durables et plus solides, et des capacités cruciales pour accélérer la mise en place de solutions qui permettent d'atteindre la cible 5.3 des objectifs de développement durable. Surtout, ses accomplissements, comme les plateformes multisectorielles et la production de données probantes, ont stimulé les efforts déployés par les acteurs externes au programme, de sorte qu'un nombre inédit de pays s'efforcent aujourd'hui d'éliminer les mariages d'enfants et les unions précoces. En 2019, ces questions représentaient des priorités en matière d'égalité des genres dans 46 programmes de pays de l'UNICEF, contre 38 en 2016.

55. Des progrès ont été enregistrés sur le plan politique et juridique dans plusieurs pays en 2019. L'Ouzbékistan a modifié le Code de la famille et, désormais, l'âge légal du mariage pour les femmes et pour les hommes est le même, à savoir 18 ans. De même, en Indonésie, une modification de la loi sur le mariage a élevé l'âge légal du mariage pour les jeunes femmes (moyennant l'autorisation parentale) de 16 à 19 ans, comme pour les jeunes hommes. Par ailleurs, l'UNICEF a noué un partenariat avec deux organisations confessionnelles islamiques comptant plus de 32 millions de membres pour mettre au point des politiques et des prescriptions religieuses tenant

compte des questions de genre et ainsi susciter un soutien communautaire accru en faveur de l'élimination du mariage d'enfants.

56. L'UNICEF continue d'aider les partenaires nationaux à mettre en œuvre et doter de ressources les plans nationaux promouvant la protection, la santé et le bien-être des filles. Le nombre de pays qui ont approuvé des stratégies et des plans d'action nationaux et infranationaux afin de mettre un terme aux mariages d'enfants est passé de 33 en 2018 à 42 en 2019 ; 24 d'entre eux ont chiffré des plans d'action (contre 15 en 2018) et 12 ont tenu compte de la dimension de genre dans leurs allocations budgétaires (contre 10 en 2018). Le Belize est devenu le premier pays d'Amérique latine et des Caraïbes à mettre au point une feuille de route nationale pour éliminer les mariages d'enfants et les unions précoces. En Inde, l'UNICEF a soutenu l'élaboration de six plans d'action chiffrés visant à promouvoir l'émancipation des adolescents au niveau des États avec, en toile de fond, l'élimination des mariages d'enfants, et la mobilisation accrue des communautés (de 16 à 80 districts), atteignant ainsi des millions de parents et d'enfants.

57. En 2019, quelque 5,7 millions d'adolescentes ont bénéficié d'interventions de prévention et de soins portant sur le mariage d'enfants dans le cadre de programmes soutenus par l'UNICEF, y compris des initiatives ayant trait aux compétences pratiques et des aiguillages vers les services de santé concernés. Cela représente près d'un million d'adolescentes de plus qu'en 2018 et dépasse largement la cible de 670 000 pour 2021. Les programmes de qualité s'attachent à atteindre les filles les plus vulnérables. Ainsi, au Burkina Faso, où l'instabilité politique entrave les actions de proximité, notamment auprès des filles marginalisées, les comités villageois de protection de l'enfance font du porte-à-porte dans les communautés ciblées et les camps pour personnes déplacées. C'est ainsi que plus de 310 000 adolescentes à risque ont rejoint des clubs de jeunes et ont bénéficié d'informations sur les compétences pratiques et la santé, une stratégie efficace pour limiter les mariages d'enfants.

5. Accès à la santé et à l'hygiène menstruelles dans la dignité

58. En 2019, l'UNICEF a continué d'intensifier son action en faveur de l'accès à la santé et à l'hygiène menstruelles dans les programmes de pays, en réalisant des activités dans 72 pays (dans des contextes humanitaires et de développement), et en fournissant un appui mondial au renforcement des capacités, à l'élaboration de politiques et à la promotion de programmes innovants.

59. En 2019, l'UNICEF a prêté des services de santé et d'hygiène menstruelles – distribution de trousseaux d'hygiène féminine, et fourniture d'installations de lavage préservant l'intimité et de dispositifs pour l'élimination des déchets – à 1 million de femmes et de filles dans 39 pays en situation d'urgence, dont 24 232 femmes et filles vivant avec un handicap.

60. L'UNICEF a continué d'aider les partenaires nationaux à institutionnaliser la santé et l'hygiène menstruelles au sein de leurs systèmes nationaux éducatifs et de santé. En 2019, 51 pays ont déclaré avoir inscrit les objectifs dans ce domaine dans leurs stratégies nationales « EAH dans les écoles ». Le Bangladesh s'est doté d'une nouvelle stratégie nationale multisectorielle axée sur la santé et l'hygiène menstruelles, tandis que le Malawi, le Pakistan et le Sri Lanka ont intégré des composantes connexes dans leurs nouvelles politiques en matière d'assainissement et de services EAH.

61. L'UNICEF a par ailleurs contribué à la fourniture de services de santé et d'hygiène menstruelles dans 20 495 établissements scolaires (contre 18 000 en 2018 et loin devant l'objectif cumulé de 4 500 écoles pour 2019). Ces services couvraient, entre autres, la construction d'installations d'assainissement et de lavage sûres et

préservant l'intimité, l'établissement de dispositifs pour l'élimination des protections hygiéniques et l'éducation à l'hygiène et à la santé et à l'hygiène menstruelles. Au Ghana, l'amélioration de l'accès à l'assainissement s'est traduite pour plus de 44 000 élèves de 130 écoles par des installations EAH adaptées aux enfants et non mixtes, tandis que quelque 150 800 enfants (dont environ la moitié étaient des filles) ont reçu des informations sur les pratiques d'hygiène, et sur la santé et l'hygiène menstruelles dans le cadre du programme éducatif « Be Amazing. Period! » mis au point avec l'appui de l'UNICEF.

62. L'innovation a accéléré les résultats en matière de santé et d'hygiène menstruelles. L'application mobile de suivi des cycles menstruels Oky, conçue par l'UNICEF, a été lancée sur la plateforme Android de Google afin d'aider les filles à accéder à des informations sur la santé menstruelle exactes et adaptées en fonction des contextes. En Ukraine, une campagne sur les réseaux sociaux – suivie par environ 3,7 millions de jeunes – visant à briser les tabous sur la santé et l'hygiène menstruelles chez les jeunes et à produire des données probantes a utilisé la plateforme U-Report de l'UNICEF pour déterminer les questions qui intéressent les adolescents à cet égard. Par ailleurs, fruit de la collaboration entre l'UNICEF et l'université Duke, l'Accélérateur d'innovation a été lancé en 2019 avec pour axe initial la santé et l'hygiène menstruelles en Afrique de l'Est. Six entrepreneurs ont bénéficié de bourses pour mettre à l'essai et développer leurs innovations visant à améliorer les connaissances, les installations et les fournitures dont les filles ont besoin pour gérer leur menstruation sans stress ni stigmatisation.

IV. Renforcement institutionnel

A. Intégration de la question de l'égalité des genres dans des programmes de qualité de vaste portée

63. L'UNICEF réalise des investissements afin de rendre ses stratégies et ses systèmes institutionnels plus soucieux de l'égalité des genres et, à terme, plus porteurs de transformations. Les performances de l'UNICEF à l'aune du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes se sont régulièrement améliorées, reflétant ces investissements. En 2019, l'UNICEF a atteint ou dépassé 82 % des indicateurs (contre 76 % en 2018), se hissant parmi les participants les plus performants.

64. Une série de critères d'évaluation institutionnels en matière de redevabilité est utilisée pour suivre la prise en compte des questions de genre au niveau de chaque pays. Ces critères incluent l'analyse par genre dans la conception des programmes, l'intégration des résultats prioritaires en matière d'égalité des genres dans les programmes, le suivi, le financement, les capacités et les responsabilités. Prenant 2018 comme année de référence, l'UNICEF a développé en 2019 une norme institutionnelle composite relative au Plan d'action pour l'égalité des sexes en vue de déterminer si les bureaux de pays adhèrent aux normes institutionnelles en matière de mise en œuvre. En 2018, 49 % des bureaux de pays de l'UNICEF (soit 63 bureaux sur 128) satisfaisaient à la norme et en 2019, 65 % (soit 83 bureaux de pays).

65. La plupart des régions ont maintenu un niveau d'engagement similaire par rapport aux critères. L'Asie de l'Est et le Pacifique ainsi que l'Asie du Sud affichent des améliorations notables en matière de respect des normes relatives à l'intégration dans les secteurs, de dépenses destinées à la promotion de l'égalité des genres et d'analyses par genre. À l'échelle mondiale, le nombre de bureaux de pays ayant conduit des examens de la prise en compte des questions de genre dans les programmes est passé de 55 à 71. Néanmoins, en raison de la qualité variable des

examens, le nombre de bureaux de pays satisfaisant à la norme de qualité s'agissant de l'intégration de l'égalité des genres dans leurs descriptifs de programme de pays a reculé.

1. Des programmes tenant compte des questions de genre

66. Tout au long de 2018, l'UNICEF a mis au point un ensemble complet de nouveaux outils qui permettent d'appliquer systématiquement l'analyse par genre dans la conception, la planification et la mise en œuvre des programmes de pays. En 2019, l'UNICEF s'est attaché à étendre l'utilisation de ces outils afin d'améliorer la qualité des examens axés sur l'égalité des genres et la fourniture, par le siège et les bureaux régionaux, d'une assistance technique en la matière aux pays. Un soutien a été fourni à 41 pays dans le cadre de collectes et d'analyses de données, de formations, de partenariats et d'échanges.

67. Le bureau de pays de l'Inde en particulier a pris des mesures pour mettre en place un mécanisme automatisé et obligatoire en 2019 afin de garantir une évaluation des résultats plus performante pour communiquer des informations sur l'égalité des genres. Dans quatre bureaux de terrain (desservant sept États), des plans d'action pour l'égalité des sexes ont été également mis au point au niveau des États à partir de plans de travail budgétisés existants.

68. Néanmoins, au-delà de la planification, des lacunes importantes concernant les capacités et la redevabilité en matière d'égalité des genres sont susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes. À titre d'exemple, si 85 % des bureaux de pays « citent » la redevabilité dans leurs plans de gestion nationale au regard de l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres, seuls 12 % « développent » le concept (en d'autres termes, le leadership, les rôles et les responsabilités de chaque secteur sont clairement définis). Seulement 55 % des bureaux de pays étaient dotés des capacités de supervision de la gestion nécessaires pour étayer la mise en œuvre des résultats en matière d'égalité des genres (soit une légère hausse de 3 % par rapport à 2018). Cela rejoint la conclusion de l'évaluation selon laquelle une redevabilité accrue est nécessaire à différents niveaux de l'organisation.

69. Comme le signale l'évaluation (ainsi que les évaluations de l'action humanitaire de l'UNICEF), l'intégration de l'égalité des genres dans les programmes humanitaires de l'organisation s'est principalement limitée et centrée sur la violence liée au genre dans les situations d'urgence et les améliorations récentes en matière de systématisation de la collecte de données ventilées par genre. C'est pourquoi l'UNICEF redouble d'efforts pour intégrer l'analyse par genre dans ses programmes humanitaires, notamment en révisant les Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire en 2020 afin d'y inclure des normes et des critères clairs et faire en sorte que la voix des filles et des femmes guide résolument la conception et l'exécution des programmes.

2. Données et preuves en matière d'égalité des genres

70. En 2019, l'UNICEF a lancé une stratégie portant sur les données relatives au genre ; le Fonds s'appuie sur des méthodes de pointe, des analyses par genre, l'appui technique et la diffusion de données relatives au genre afin de renforcer sa base de données probantes pour les politiques et les programmes tenant compte des questions de genre.

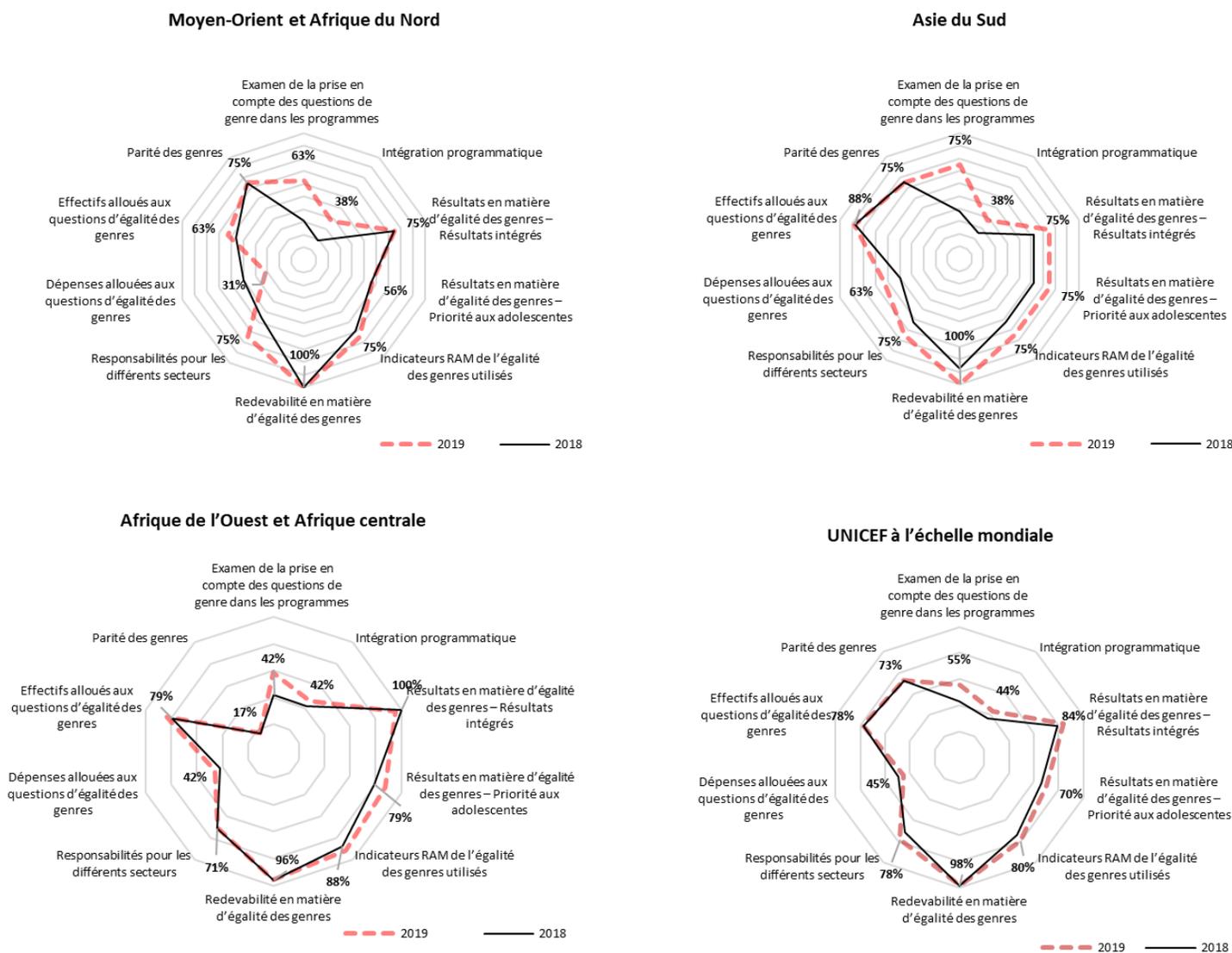
71. Les méthodes innovantes contribuent à combler les principales lacunes en matière de données relatives au genre. Ainsi, un module d'enquête en grappes à indicateurs multiples a été produit en 2019. Cela concerne, entre autres, la mesure de l'emploi du temps des enfants ; les estimations de la pauvreté multidimensionnelle des enfants en tenant compte de l'âge et du genre ; et les orientations sur le

renforcement des systèmes de données administratives afin de résoudre les divergences concernant les données relatives au genre.

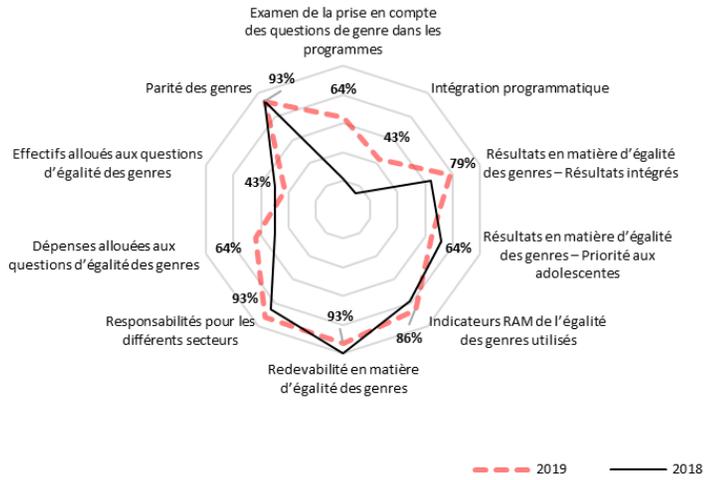
72. La participation de l'UNICEF à des initiatives interinstitutions demeure importante dans ce domaine. Le Fonds est membre du comité directeur du programme « Making Every Woman and Girl Count » sur les statistiques par genre, et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, l'entité chef de file et coordonnatrice du Programme mondial de statistiques genrées, mis en œuvre par la Division de statistique des Nations Unies. L'UNICEF participe également au groupe consultatif technique du partenariat mondial d'organisations de la société civile « Equal Measures 2030 » qui met au point l'Index du genre pour les objectifs de développement durable afin de relier entre, d'une part, les preuves et les données relatives au genre et, d'autre part, le plaidoyer au niveau national.

73. Pour relever l'enjeu persistant que représente l'attention insuffisante accordée à la collecte, à l'utilisation et à l'analyse de données relatives au genre dans les programmes des bureaux de pays de l'UNICEF, le Fonds œuvre à améliorer les portails de données en ligne et a noué un partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) afin de soutenir les services nationaux de statistique et, ce faisant, d'améliorer la collecte de données relatives au genre. En 2020, l'UNICEF compte améliorer son programme de recherche et de production de données probantes.

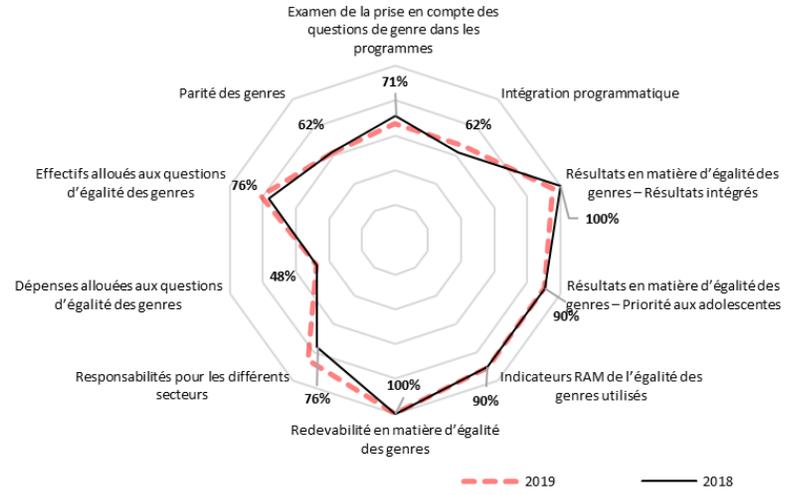
Figure IV
Pourcentage de bureaux de pays de l'UNICEF qui satisfont aux critères institutionnels à l'échelle mondiale et dans les régions (2018–2019)



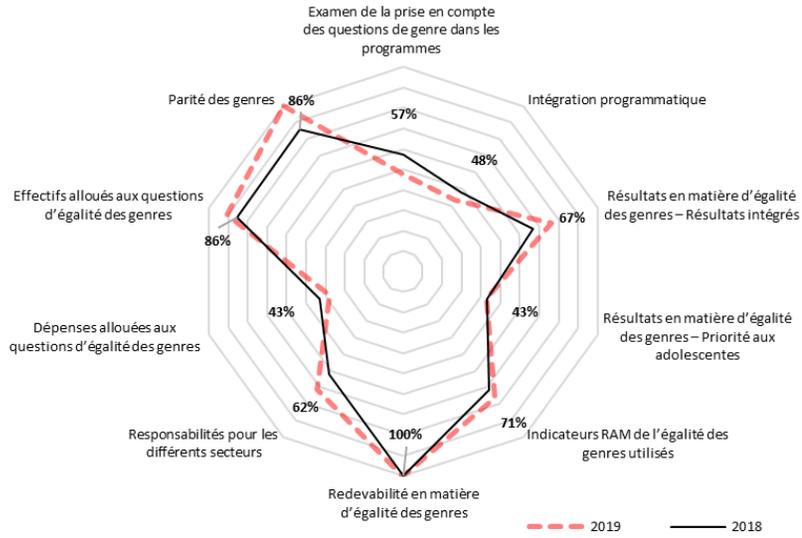
Asie de l'Est et Pacifique



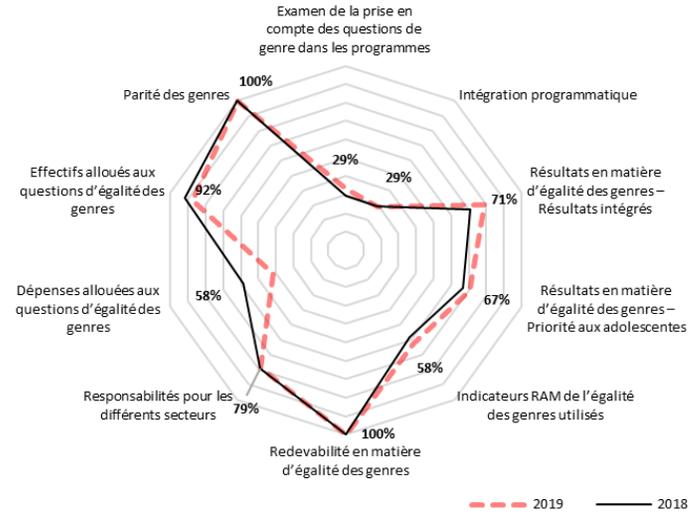
Afrique de l'Est et Afrique australe



Europe et Asie centrale



Amérique latine et Caraïbes



3. Partenariats et communications stratégiques

74. Les partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies, des partenaires nationaux, diverses organisations mondiales, la société civile et le secteur privé sont essentiels à la réalisation du mandat du Fonds en matière d'égalité des genres, des objectifs de développement durable et de progrès relatifs au programme de réforme des Nations Unies.

75. L'UNICEF participe à la mise en œuvre du chapitre commun des plans stratégiques du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du FNUAP, de l'UNICEF et d'ONU Femmes, qui comprend un résultat spécifique en matière d'égalité des genres. L'UNICEF continue d'être membre du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes, et participe à l'Équipe spéciale pour l'égalité des sexes du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) et au Groupe de travail de l'Organisation des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes. L'organisation est membre du Comité consultatif des programmes du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. De plus, l'UNICEF codirige un sous-groupe sur l'égalité des genres et l'innovation pour le groupe interinstitutions sur l'innovation, et participe à des groupes de travail organisés par l'équipe spéciale de haut niveau chargée du financement de la promotion de l'égalité des genres, ainsi qu'au groupe de travail sur la situation des femmes dans le système des Nations Unies. Au niveau national, l'UNICEF est partenaire de la mise en œuvre de l'initiative « Spotlight » dans tous les pays concernés, collabore avec Gavi, l'Alliance du Vaccin dans les domaines du VPH, des questions de genre et de l'équité, et adhère au Programme commun mondial des Nations Unies sur le contrôle et la prévention du cancer du col de l'utérus.

76. Plusieurs nouvelles initiatives promouvant l'égalité des genres ont été lancées en collaboration avec des entreprises du secteur privé. L'UNICEF est également un partenaire de premier plan de « Génération sans limites » et est un membre actif de l'initiative « Unstereotype Alliance », une plateforme créée par ONU Femmes et rejointe par de multiples partenaires du secteur privé pour renverser les stéréotypes de genre néfastes perpétués par la publicité et le marketing.

77. S'agissant de ses stratégies en matière de communication et de plaidoyer en faveur de l'égalité des genres, l'UNICEF a mis à jour sa stratégie de plaidoyer pour 2019–2020, qui s'attache à promouvoir l'autonomisation des jeunes (notamment des filles) afin qu'ils puissent défendre leurs droits. À l'occasion de la Journée internationale de la fille, de l'Assemblée générale des Nations Unies et de la Journée mondiale de l'enfance, l'UNICEF a soutenu les principales campagnes et manifestations axées sur les problématiques relatives à l'égalité des genres ; le Fonds a ainsi contribué à ce que la Journée internationale de la fille soit mentionnée 26 708 fois sur les principaux réseaux sociaux. Cet effort s'est traduit par près de 1,4 million d'engagements.

4. Ressources

78. L'UNICEF utilise un marqueur d'égalité des genres et des étiquettes « égalité des genres » pour suivre les affectations des ressources et les dépenses en rapport avec les résultats des programmes traitant de cette question. Toutes les dépenses financières de l'UNICEF sont codifiées à l'aune du marqueur de l'égalité des genres. Sur les 293 activités courantes de l'UNICEF, 119 sont considérées comme ayant une perspective axée sur le genre.

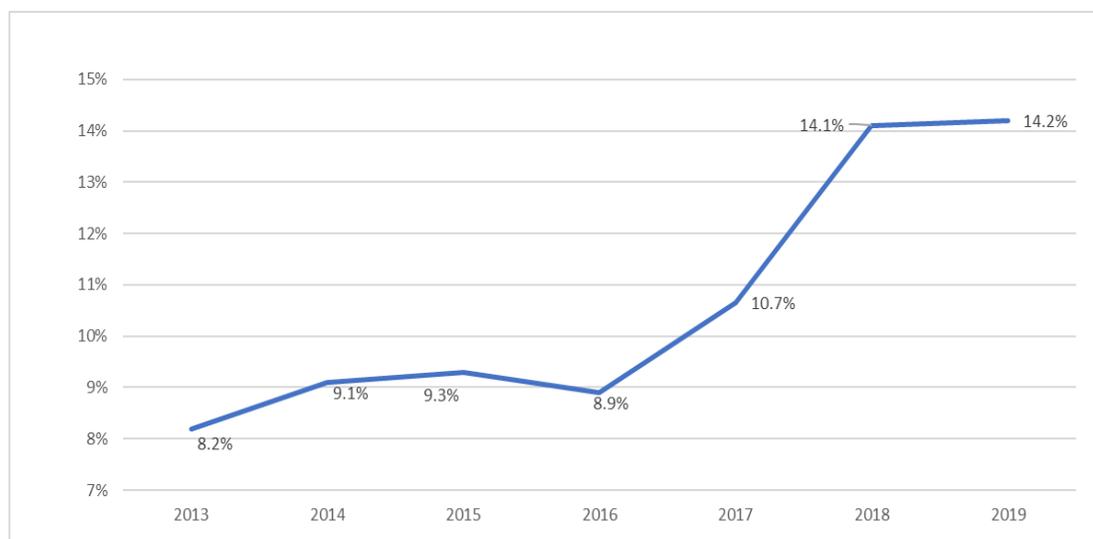
79. Suivant les bonnes pratiques du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, l'indicateur utilisé par l'UNICEF pour les dépenses des programmes au titre de la promotion de l'égalité des genres est de 15 %. Ces dépenses sont calculées en pondérant les activités étiquetées

« égalité des genres » incluses dans les produits dont l'égalité des genres est le principal objectif ou un objectif important. D'après cette formule, les dépenses de l'UNICEF afférentes aux résultats porteurs de transformations en matière d'égalité des genres se situaient à 14,2 % en 2019, légèrement mieux que les 14,1 % enregistrés en 2018. De plus, il est estimé que 69 % des dépenses totales (soit environ 3,7 milliards de dollars, c'est-à-dire 6 % de plus qu'en 2018) contribuent à la prise en compte des questions de genre telle que mesurée par les produits pour lesquels l'égalité des genres constitue soit un objectif important, soit un objectif accessoire. Des efforts concertés sont nécessaires pour mobiliser et affecter des fonds, y compris les fonds alloués à l'action humanitaire, à l'égalité des genres.

80. En réponse à l'évaluation, qui a relevé certaines faiblesses du système comptable, l'UNICEF compte soumettre sa formule à un examen complet afin d'y apporter les ajustements nécessaires.

Figure V

Évolution des dépenses allouées aux questions d'égalité des genres (2013-2019)



B. Capacités et redevabilité concernant les résultats en matière d'égalité des genres

1. Capacité en matière d'égalité des genres et parité

81. L'UNICEF a adopté une approche globale pour renforcer les capacités en matière d'égalité des genres, et s'est principalement centré sur la formation spécialisée des professionnels du secteur. À titre d'exemple, en 2019, 258 membres du personnel du secteur de l'éducation de l'UNICEF et 48 partenaires externes ont suivi, par l'intermédiaire de GenderPro, une formation sur l'intégration des questions de genre dans les systèmes éducatifs. Cette formation sur l'égalité des genres est la toute première à être reconnue à l'échelle mondiale.

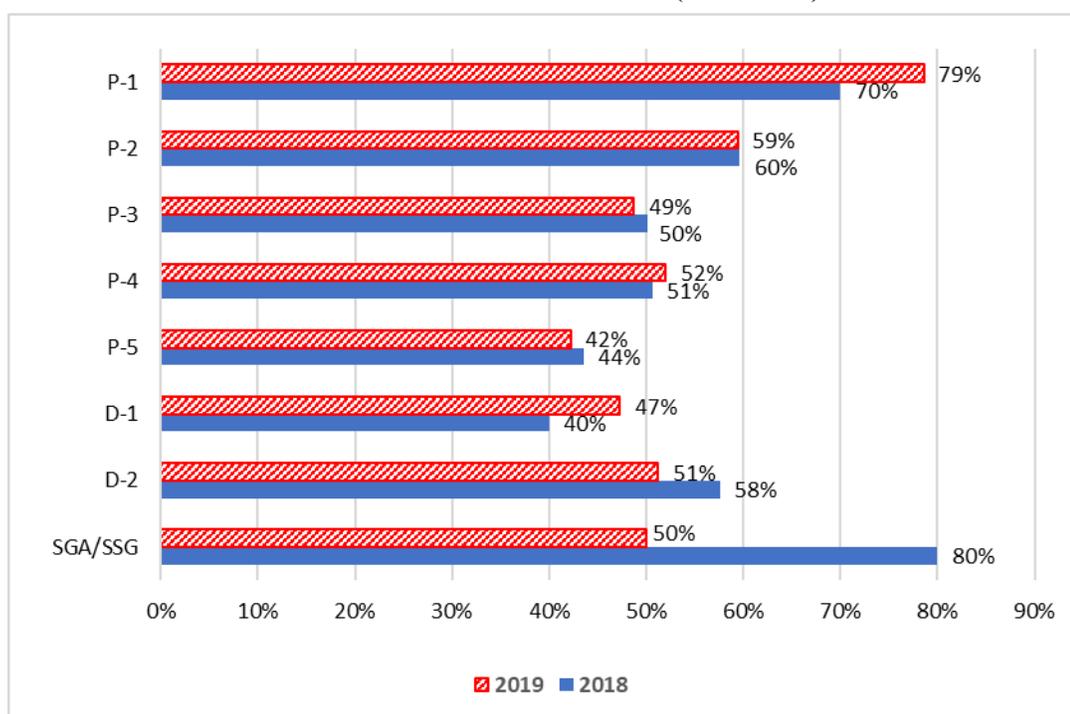
82. Si ces initiatives et d'autres efforts sont prometteurs, comme le souligne l'évaluation du Plan d'action pour l'égalité des sexes, les capacités de l'ensemble du personnel doivent être sensiblement renforcées. De nouveaux investissements sont nécessaires à cette fin, notamment en ce qui concerne les hauts responsables et le personnel d'encadrement, ainsi que pendant la formation en début d'emploi.

83. L'UNICEF a atteint la parité des genres parmi son personnel en 2019, conformément à la « parité virtuelle » (53/47) du Plan d'action à l'échelle du système

des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes : les 7 311 femmes membres du personnel représentaient 48 % des effectifs totaux et les 7 967 hommes, 52 % ; le léger avantage des hommes est attribué à l'ajout de postes surnuméraires (conseillers spéciaux). Longtemps un cheval de bataille, notamment au niveau des fonctions de la haute direction, la parité des genres est devenue une priorité absolue dans le recrutement des cadres en 2019. La parité des genres a été atteinte en 2019 dans le « Leadership Talent Group », le principal vivier de candidats pour l'exercice de roulement et de réaffectation des hauts responsables. Fin novembre, dans le cadre de l'Évaluation des hauts responsables, 48 % (pourcentage agrégé) des collaborateurs en poste aux niveaux D-2, D-1 et P-5 étaient des femmes (contre 44 % en 2018).

Figure VI

Pourcentage de femmes membres du personnel dans les catégories des administrateurs et aux fonctions de la haute direction (2018–2019)



Remarque : P-1 à P-5 = administrateurs ; D-1 et D-2 = fonctionnaires de rang supérieur ; SGA/SSG = Secrétaire général(e) adjoint(e)/Sous-Secrétaire général(e).

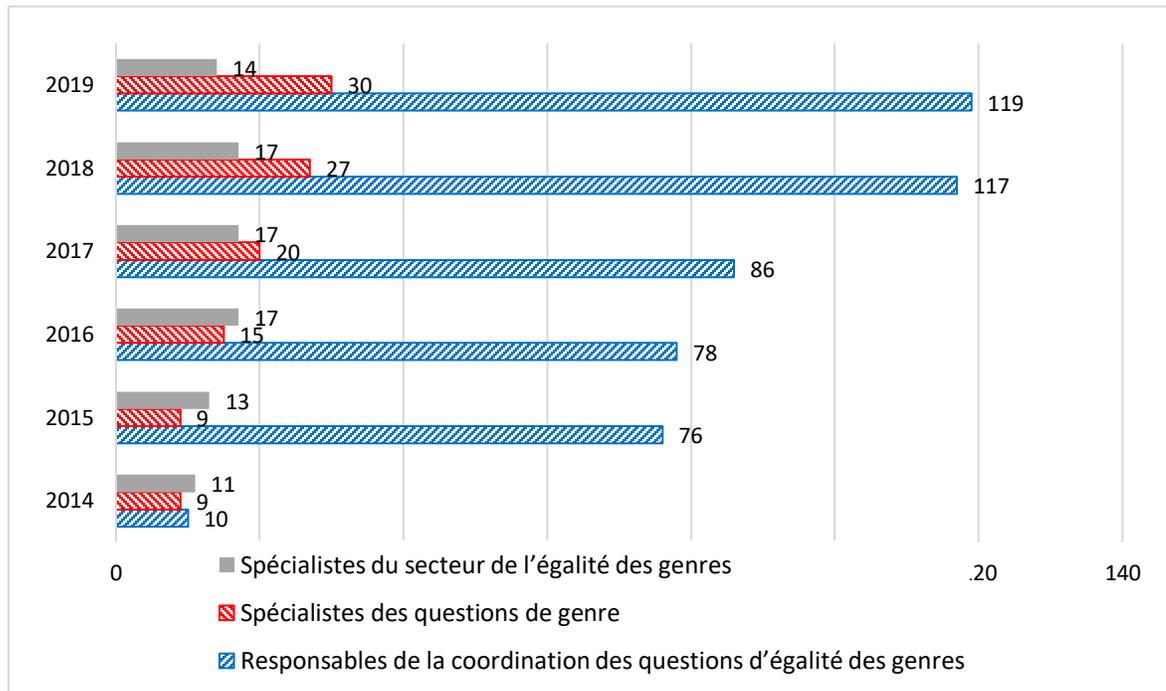
84. Pour les postes de niveau P-5, la parité a cependant reculé (de 44 % en 2018 à 42 % en 2019). Par ailleurs, une analyse historique de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes a été menée, et si aucun écart substantiel n'a été relevé parmi les effectifs progressant des niveaux P-3 et P-4 à P-5, et du niveau P-5+ au niveau suivant, le taux de cessation d'emploi à l'UNICEF est plus élevé chez les femmes occupant un poste de haut rang que chez leurs homologues masculins. Pour combler ces écarts, l'UNICEF met au point des mesures visant à renverser les obstacles à l'égalité des genres et à garantir la parité au niveau P-5 d'ici à 2021.

85. L'UNICEF reconnaît la nécessité de compter sur des capacités internes solides en matière de programmation axée sur l'égalité des genres et d'intégration de cette question, et continue d'étendre son expertise dans ce domaine à tous les niveaux. À ce jour, 166 responsables de la coordination des questions d'égalité des genres ont été nommés dans 119 bureaux de pays, contre 117 en 2018. Néanmoins, si des responsables de la coordination des questions d'égalité des genres sont en poste dans

119 pays (et consacrent 20 % de leurs activités aux priorités en relation avec l'égalité des genres), seuls 30 pays comptent un(e) spécialiste des questions de genre à temps complet.

Figure VII

Tendances concernant les effectifs alloués aux questions d'égalité des genres : bureaux de pays comptant du personnel chargé des questions d'égalité des genres (2014–2019)



86. L'UNICEF doit faire en sorte que le personnel respecte systématiquement les recommandations et que les responsables de la coordination des questions d'égalité des genres bénéficient d'une formation et d'un soutien intensifiés. L'UNICEF assure une formation sur l'égalité des genres à tous les nouveaux hauts responsables pendant leur intégration, et l'initiative « Management Masterclass » vise à renforcer le leadership personnel et les capacités managériales du personnel des niveaux P-3 à P-5. En réponse à l'évaluation du Plan d'action pour l'égalité des sexes, l'UNICEF examinera ses initiatives de formation et d'apprentissage existantes, et mettra au point un ensemble de formations innovantes portant sur l'intégration de l'égalité des genres afin que tous les effectifs (y compris les hauts responsables) incorporent cette composante à leur travail. L'UNICEF, de concert avec les partenaires clés des Nations Unies, dont ONU Femmes, promouvra les efforts conjoints en matière de renforcement des capacités par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies.

2. Leadership et redevabilité à tous les niveaux de l'organisation

87. L'UNICEF continue d'attacher une importance particulière au soutien du leadership et est déterminé à faire de l'organisation un lieu de travail plus respectueux du principe de l'égalité des genres et tenant davantage compte de cette question. La publication du rapport et des recommandations de l'Équipe spéciale indépendante chargée des questions de discrimination fondée sur le genre, de harcèlement sexuel, de harcèlement et d'abus d'autorité au travail a été suivie de discussions à l'échelle de l'organisation sur la manière d'apporter la réponse adéquate aux préoccupations soulevées et de transformer la culture de travail. Deux des premières mesures mises en œuvre ont consisté à nommer une Conseillère principale pour la culture

institutionnelle, chargée de mener à bien les réformes, et à créer un groupe de haut niveau ayant pour mission de donner suite aux détails spécifiques des recommandations. Par ailleurs, plusieurs réunions avec la Directrice générale et l'ensemble du personnel ont été tenues, au cours desquelles les hauts responsables ont insisté fortement sur les préoccupations liées à la des questions de genre. Une stratégie de communication interne visant à améliorer la culture de travail de l'UNICEF sera lancée en 2020. Enfin, la Directrice générale et les Directeurs généraux adjoints ont poursuivi leur collaboration avec le groupe « Gender Push » – une communauté informelle de collaborateurs de l'UNICEF qui défend l'adoption de politiques favorables aux familles.

88. S'agissant de la redevabilité relative à l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres, l'évaluation conclut que la responsabilité collective est explicite dans les plans d'action pour l'égalité des sexes actuel et précédents. Néanmoins, cela reflète davantage une approche de haut niveau qu'une approche axée sur la responsabilité (et l'obligation de rendre des comptes) des individus – au-delà du personnel chargé des questions relatives à l'égalité des genres – en matière de mise en œuvre. Dans le cadre d'une institution aussi décentralisée que l'UNICEF, la persistance de problèmes relatifs à l'intégration des questions de genre dans les systèmes de redevabilité nationaux en est la manifestation la plus claire. De plus, si les hauts responsables se sont particulièrement investis dans les questions ayant trait au genre, l'UNICEF doit redoubler d'efforts pour invoquer et diffuser clairement les principes institutionnels en matière d'égalité des genres au sein de l'organisation dans son ensemble, un préalable essentiel à la redevabilité.

89. Pour donner suite à ces recommandations, l'UNICEF intensifiera ses efforts afin d'améliorer les capacités et la redevabilité nécessaires à l'obtention de résultats en matière d'égalité des genres sur le terrain, tout en consolidant le leadership à tous les niveaux. À cette fin, le Fonds devra procéder à des ajustements institutionnels dans différents domaines, dont : le renforcement des systèmes de suivi institutionnel et des capacités du personnel au niveau de chaque pays à les utiliser ; la définition d'exigences plus claires en matière d'intégration de l'égalité des genres dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes ; et l'établissement d'un processus de redevabilité plus volontaire à l'égard de la mise en œuvre, définissant clairement les responsabilités en matière d'obtention des résultats au niveau régional et des pays. Il importera également de mobiliser des ressources (humaines et financières) suffisantes pour atteindre les cibles en matière d'égalité des genres énoncées dans les plans d'action pour l'égalité des sexes et les plans stratégiques actuels et à venir.

V. Bilan et orientations futures

90. Depuis le lancement du premier Plan d'action pour l'égalité des sexes en 2014, l'UNICEF a contribué de façon importante à la promotion des résultats en matière d'égalité des genres dans l'ensemble de l'organisation et de ses programmes. Les progrès sont cependant inégaux. Les goulots d'étranglement au niveau des capacités et de la redevabilité, ainsi que la compréhension pratique encore insuffisante de l'intégration des questions de genre au niveau des pays, ont entravé l'aptitude de l'organisation à avancer résolument et à s'acquitter de son mandat, de sa mission et de ses engagements mondiaux en matière d'égalité des genres.

91. Dans ce contexte, et alors que le deuxième Plan d'action pour l'égalité des sexes a atteint son point médian, des enseignements importants doivent être tirés et éclairer les efforts stratégiques des deux prochaines années. L'évaluation a confirmé de nombreux points positifs et négatifs connus concernant l'organisation et ses programmes, et a soulevé des questions cruciales que l'UNICEF doit résoudre pour

pouvoir réaliser pleinement son aspiration à être un chef de file mondial dans la défense de l'égalité des genres.

92. En réponse à la recommandation sur la nécessité d'accompagner son programme relatif à l'égalité des genres d'une vision plus audacieuse et d'un mécanisme de redevabilité plus systématique, l'UNICEF s'engage à renforcer la redevabilité du leadership à tous les niveaux de l'organisation et à consentir d'importants efforts en matière de renforcement institutionnel. Outre l'examen à mi-parcours, l'UNICEF procédera à des ajustements institutionnels, concernant notamment les priorités relatives à l'intégration des questions de genre énoncées dans le Plan d'action pour l'égalité des sexes. L'organisation établira ou renforcera les mécanismes de redevabilité en vue d'obtenir des résultats et de stimuler le sentiment d'appropriation et de redevabilité du personnel à l'égard de l'intégration des questions de genre à tous les niveaux. Au cours des deux prochaines années, les programmes de l'UNICEF auront pour priorité d'accélérer l'obtention de résultats favorables aux filles et aux femmes, y compris dans les domaines clés mis en avant dans l'examen à mi-parcours, en accordant une attention accrue aux contextes humanitaires. À cette fin, l'UNICEF, de concert avec d'autres organismes des Nations Unies, promouvra les investissements dans les domaines ciblés, comme l'autonomisation et le bien-être des adolescentes, et l'élimination des mariages d'enfants. Le Fonds renforcera simultanément les capacités, la redevabilité et le leadership dans les secteurs clés, tels que la santé, l'éducation, la nutrition et les services EAH. Les partenariats et les investissements croissants dans la production de preuves, les données relatives au genre et l'innovation seront les clés du succès.

93. À la suite de l'appel du Secrétaire général à l'occasion du coup d'envoi de la Décennie d'action, tous les organismes des Nations Unies sont tenus d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable. Pour y parvenir, l'UNICEF doit renforcer ses ambitions en matière d'égalité des genres au niveau des programmes et au niveau institutionnel, et en sa qualité de membre du système des Nations Unies. S'appuyant sur les avancées réalisées et les systèmes en place, l'UNICEF est prêt à consolider son cadre institutionnel, à se doter d'un leadership fort et à mettre en place des mécanismes de redevabilité rigoureux – avec en toile de fond une coordination et des partenariats interinstitutions de plus en plus vigoureux, et l'universalité des objectifs de développement durable.
